



Découvrir La Chaize-le-Vicomte

**La Chaize-le-Vicomte,
la commune au centre
de la Vendée.**

COMMUNE
La Chaize le  *icomte*
VENDÉE

Découvrir La Chaize-le-Vicomte

Mot de M. le Maire

Bienvenue dans notre commune !

Vous venez de vous installer à La Chaize-le-Vicomte, ou vous envisagez de le faire, et nous en sommes ravis.

Pour faciliter votre installation, nous avons pensé que cette brochure vous serait utile. Elle contient un certain nombre d'informations pratiques qui vous permettront de découvrir les ressources disponibles sur notre territoire. J'espère que vous y trouverez tous les renseignements dont vous aurez besoin.

La Chaize-le-Vicomte est une commune à taille humaine. Elle dispose des principaux services publics, de commerces, de nombreux professionnels de santé.

La Chaize-le-Vicomte est aussi une ville dynamique au tissu associatif très développé. C'est une ville de caractère, riche d'histoires et de patrimoine.

Pour finir, il fait bon vivre dans notre commune. On y trouve la tranquillité et le charme de la campagne, mais également un sens de la fête, des occasions de rencontres et d'échanges ainsi qu'une réelle volonté de participation citoyenne, tant au moment d'actions dédiées à l'environnement et à la qualité de vie que dans la communication entre la municipalité et les citoyens.

Je vous souhaite la bienvenue à La Chaize-le-Vicomte.

J'espère que vous saurez apprécier notre commune mais aussi, et surtout, que vous vous y sentirez bien, pour qu'elle devienne VOTRE commune !

Yannick DAVID
Maire de La Chaize-le-Vicomte
Vice-Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

Sommaire

- 06** Carte d'identité
- 07** Géographie et Agglomération
- 08** Mairie
- 10** Vie pratique
- 13** Transports
- 14** Vie culturelle
- 15** Equipements sportifs
- 16** Salle du Moulin Rouge
- 17** Enfance et jeunesse
- 19** Loisirs et vie associative
- 20** Dynamisme du commerce de proximité
- 21** Patrimoine historique
- 26** Cadre de vie et environnement
- 28** Patrimoine végétal



Actualités

- UN NOUVEL AGENT À LA POLICE MUNICIPALE**
Rencontre avec Sébastien Chasseigne, nouvel agent de police municipale à La...
- DÉCOUVREZ LA NOUVELLE LUDOTHÈQUE VICOMTAISE**
Venez explorer la ludothèque de l'association Arc en Ciel Vicomtais dans son nouvel espace à...
- DÉPLACEMENT DE L'ARRÊT DE BUS**
Déplacement de l'arrêt de bus : sécurisation et amélioration du service En partenariat avec...

En un clic

- Services
- Moulin Rouge
- Aménagement PMR
- Associations
- Menus scolaire

Flash info

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU)
Vous êtes Vicomtais ? Vous avez des demandes concernant le PLU ? Contactez le service urbanisme de la mairie.

Agenda

01
Octobre
2024

Cours d'inform gratuits
du 17/09/2
au 18/03/2
de 09:30 à :

Photos **Vidéos**

Facebook

Commune de la
Suivre la Page

Pour tout connaître des services, manifestations et événements de votre commune, découvrez notre site Internet www.lachaizelevicomte.fr

Contactez-nous

Mairie de La Chaize-le-Vicomte
4 rue des Noyers
85 310 La Chaize-le-Vicomte
02 51 05 70 21

Cliquez ici pour nous contacter

Lundi, mercredi et jeudi :
9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Mardi : 9h00 - 12h30

Vendredi : 9h00 - 12h30 /
14h00 - 17h00

Samedi : 10h00 - 12h00

et suivez-la sur nos réseaux sociaux

Carte d'identité

La Chaize-le-Vicomte est une commune française située dans le département de la Vendée, en région Pays de la Loire. La commune est en pleine expansion depuis les années 1980.

Elle compte aujourd'hui 4 010 habitants, que l'on appelle les Vicomtais et les Vicomtaises.

La Chaize-le-Vicomte est jumelée avec Sangalhos au Portugal.



Jumelage avec Sangalhos au PORTUGAL

4 010
habitants



Géographie

Depuis avril 2016, selon les calculs de l'Institut National de Géographie (IGN), La Chaize-le-Vicomte est considérée comme le **Point Central de la Vendée** (longitude : 1°17'52"O ; latitude : 46°40'29"8N).

Elle est située à 10 km à l'Est de La Roche-sur-Yon et à 40 km au Nord-Est des Sables-d'Olonne.

La commune est desservie par les autoroutes A83 et A87.

A proximité, se trouvent les villes de :

- Nantes (Loire-Atlantique, 45 minutes en voiture, accès par l'autoroute à 5 minutes)
- Cholet (Maine-et-Loire, ville historique des guerres de Vendée, accès par l'autoroute en 35 minutes)
- Poitiers (Ville pittoresque à deux pas du parc d'image du Futuroscope, accès par l'autoroute en 1h30)
- Niort (Deux-Sèvres, accès en 40 minutes par l'autoroute)
- La Rochelle (Charente-Maritime, son vieux port est à découvrir, accès par l'autoroute en 35 minutes)
- Les Epesses (Nord-Est de la Vendée, commune qui abrite le Puy du Fou, 2^{ème} parc de loisirs de France, accès en 40 minutes par l'autoroute)

La Chaize-le-Vicomte fait partie :

- De l'Agglomération de La Roche-sur-Yon
- Du canton de La Roche-sur-Yon 2
- Du Département de la Vendée
- De la Région Pays de la Loire



Agglomération de La Roche-sur-Yon

En 2009, le Conseil municipal de La Chaize-le-Vicomte a voté à l'unanimité la transformation de la Communauté de communes du Pays Yonnais en Communauté d'Agglomération de la Roche sur Yon au 1er janvier 2010.

Riche du travail accompli par la Communauté de communes depuis des années en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de protection et de mise en valeur de l'environnement, de politique du logement et de l'habitat, la Communauté d'Agglomération vient renforcer cette démarche collective de construction d'un projet de territoire, soucieux de respecter les diversités de chacun.

Plusieurs **compétences** sont désormais partagés :

- Secteur économique,
- Secteur social,
- Secteur des transports,
- Secteur sportif (piscines),
- Secteur culturel et scientifique,
- Secteur de l'environnement.

13 communes membres

Aubigny-les-Clouzeaux	Landeronde
Dompierre-sur-Yon	Le Tablier
Fougeré	Mouilleron-le-Captif
La Chaize-le-Vicomte	Nesmy
La Ferrière	Rives de l'Yon
La Roche-sur-Yon	Thorigny
	Venansault

Mairie

Vos élus



Yannick DAVID
Maire

ADJOINTS



Christine RAMBAUD-BOSSARD
1^{ère} adjointe

Développement durable,
Commerce de proximité,
Emploi, Logement, Numérique,
Sécurité publique



Aurélien DOUILLARD
2^{ème} adjoint

Budget, Finances,
Communication
Cadre de Vie



Caroles DESPORTES
3^{ème} adjointe

Culture, Patrimoine,
Grands évènements



Pascal BONNIN
4^{ème} adjoint

Sport, Vie associative,
Salle du Moulin Rouge, Plan
Communal de sauvegarde



Lucie SOULARD
5^{ème} adjointe

Solidarités,
Actions sociales,
CCAS, séniors, Handicap



Antoine REMBAUD
6^{ème} adjoint

Urbanisme,
SCOT Réseaux, Bâtiments,
Espaces verts



Emilie PINEAU
7^{ème} adjointe

Scolaire,
Restaurant scolaire,
Périscolaire, Centre de Loisirs

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Pascal ROUSSELEAU, Karine ALLAIN, Béatrice ROBION, Quentin LOIZEAU, Céline NICOLLEAU, Sébastien LECOMTE, Pascal DAVIAUD, Valentin TERRIER, Damien PUBERT, Cédric de LINAGE, Annie HENRY, Yannick RAMBAUD

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jonathan DERER, Edith DROUET, Yvonnick PAPIN, Gilles NICOLLEAU, Sébastien PELLETIER, Séverine MARTINAUD



La mairie

Horaires d'ouverture

● Du lundi au vendredi :
9h00 à 12h30
et de 14h à 17h30 (17h00 le vendredi)

● Sauf le mardi :
9h00 à 12h30

● Samedi :
10h00 à 12h00 (sauf juillet et août)

Contact

📍 4 rue des Noyers
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE
☎ 02 51 05 70 21
✉ mairie@lachaizelevicomte.com

Notre site Internet
www.lachaizelevicomte.fr

Nos réseaux sociaux



Vie pratique

Vous préparez votre installation ou vous venez d'arriver à La Chaize-le-Vicomte, retrouvez ici l'essentiel des démarches à effectuer pour préparer au mieux votre arrivée sur la commune ainsi que toutes les informations utiles.

Services municipaux

SERVICE ACCUEIL

☎ 02 51 05 70 21

Il vous accueille et vous oriente vers les divers services.

Il gère le courrier, les mails et la distribution ponctuelle des sacs jaunes.

Il assure les entrées au musée ornithologique Charles Payraudeau situé au 1^{er} étage de la mairie.

SERVICE ETAT CIVIL

☎ 02 51 05 70 21

Il gère, enregistre et délivre les actes d'état civil ainsi que diverses pièces administratives (p.8)

GUICHET UNIQUE ASSOCIATIF

☎ 02 51 05 87 84

Un guichet unique pour les associations est mis en place pour toutes les démarches concernant les associations de la commune (création, modification des dirigeants, des statuts, dissolution).

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

☎ 02 51 05 70 21

Il gère le personnel municipal, le recrutement et les suivi des absences. Il prépare la paie et s'occupe de l'organisation des formations.

SERVICE COMMUNICATION

☎ 02 51 05 87 86

Il assure les missions d'information auprès des habitants de la commune, des services municipaux et au-delà du territoire communal. Il a pour rôle de promouvoir la collectivité, ses événements et ses projets.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

☎ 02 51 05 87 83

A votre disposition tous les jours de la semaine, il est à votre écoute, vous aide à constituer vos dossiers auprès des différents partenaires sociaux, à résoudre des problèmes d'assistance. Vous pouvez également le contacter si vous souhaitez faire appel au service de la banque alimentaire, si vous avez besoin d'une aide à domicile ou encore du transport solidaire.

SERVICE JEUNESSE ET SPORT

☎ 02 51 05 87 87

Il vous renseigne sur les différents services proposés à la jeunesse (Accueil de Loisirs Sans Hébergement (centre de loisirs), Point jeunes,

Sports Vacances).

Ce service gère tout ce qui concerne les écoles : cantines, garderies péri-scolaires et encadrement du personnel scolaire et de la pause méridienne.

Il est en charge de l'organisation des manifestations culturelles enfance et jeunesse proposées par la municipalité.

SERVICE URBANISME

☎ 02 51 05 87 84

Il vous renseigne sur les questions d'urbanisme. Il est également en charge de l'application des règles en matière de rénovation et de construction. Pour ce faire, il enregistre les demandes liées aux projets des particuliers ou des entreprises (permis de construire, déclaration préalable de travaux etc.).

Il est à votre disposition pour la gestion des permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations de travaux sur rendez-vous.

SERVICE FINANCES

☎ 02 51 05 87 81

Il participe à l'élaboration de la stratégie budgétaire de la ville. Il veille au bon équilibre des recettes et des dépenses. Il paye les factures.

Il a également pour mission le suivi et le versement des subventions aux associations de la commune.

POLICE MUNICIPALE

☎ 02 51 05 70 21

Elle a un rôle de prévention et de surveillance sur le territoire de la commune.

Ecouter, renseigner, orienter, faire respecter la réglementation pour que chacun « vive mieux sa ville ».

Elle travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

☎ 02 51 07 75 36

Les services techniques sont en charge de l'entretien de nos structures, notre voirie et nos espaces de vie.

Ils gèrent l'utilisation du mobilier communal (barrières, tables, chaises...).

CONSEILLER NUMÉRIQUE

☎ 07 60 75 09 55

Il accompagne les personnes à devenir autonome dans leurs usages du numérique au quotidien. Il les aide à se familiariser avec les outils numériques, à réaliser des démarches administratives en ligne, à prendre en main des équipements numériques (ordinateur, smartphone, tablette, etc.).

Ce dispositif gratuit s'adresse à tous : particuliers, entreprises, associations sans limite d'âge.

Comment obtenir des pièces administratives ?

PIÈCES DÉSIRÉES OU DÉMARCHES À RÉALISER

OÙ S'ADRESSER ?

Acte de naissance : copie intégrale ou extrait	Mairie du lieu de naissance
Acte de mariage : copie intégrale ou extrait	Mairie du lieu de mariage
Attestation d'accueil	Mairie de la commune du lieu d'hébergement
Carte Nationale d'Identité	Dans les mairies dotées d'une station de numérisation
Carte Grise	ants.gouv.fr
Casier Judiciaire	www.cjn.justice.gouv.fr
Certificat de concubinage	Mairie du domicile
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance
Déclaration chiens dangereux	Mairie du domicile
Inscription aux écoles	Mairie du domicile
Inscription sur liste électorale	Mairie du domicile
Livret de famille	Mairie du mariage
Livret de famille de parents	Mairie de naissance du 1 ^{er} enfant
Pacs	Mairie du lieu du Pacs
Passeport	Dans les mairies dotées d'une station de numérisation
Recensement militaire	Mairie du domicile de l'enfant

A votre arrivée dans la commune, vous recevrez un kit de bienvenue :

- un disque bleu de stationnement
- un autocollant STOP PUB
- un plan de la commune
- un guide des randonnées
- un ou plusieurs rouleaux de sacs jaunes
- un sac cabas pour le tri du papier
- un guide du tri sélectif

NE PAS OUBLIER

Pour une construction neuve, venez demander en mairie le numéro de votre maison.

Pour les enfants à partir de 16 ans, pensez au recensement.

Collecte ordures ménagères et déchetteries

La collecte est gérée par La Roche-sur-Yon Agglomération. Le ramassage des bacs et sacs de tri a lieu **le mercredi, en semaine paire**. En cas de jour férié avant la collecte, le jour de ramassage est décalé d'une journée. Des sacs de tri supplémentaires sont disponibles en mairie.

Vous déménagez ou emménagez sur le territoire de l'Agglomération ?

Service gestion des déchets ménagers

☎ 02 51 05 59 91

- Pour clôturer votre compte ordures ménagères (si vous quittez votre logement)
- Pour demander l'ouverture du service de collecte (si vous emménagez)

La Roche-sur-Yon Agglomération met également à disposition 6 déchetteries sur tout le territoire.

Services médicaux

Médecins généralistes

Cabinet médical - 18 Place du Champ de Foire
Docteurs AMÉLINEAU, GUILLER et MILLET

☎ 02 51 05 70 41

Infirmiers

● Centre de Soins Infirmiers

2 Place du Champ de Foire

☎ 02 51 05 70 55

● Christelle Sarrazin-Bariteau

31 Rue des Frères Payraudeau

☎ 06 82 64 08 44

Centre de Soins à Domicile pour personnes âgées (SSAID)

3 Place Mgr Lusseau

☎ 02 51 05 83 49

Kinésithérapeute

Thierry LAUMONT

2 Place du Champ de Foire

☎ 06 61 81 90 06

Orthophonistes

● Victoria ENET

3 rue des Noyers

☎ 07 87 49 21 89

● Marie Veronique CHAPELEAU

1 Place du Champ de Foire

Ostéopathes

● Arnaud SERTILLANGE

23 G Rue des Frères Payraudeau

☎ 06 18 59 40 57

● Angela Chupeau

3 rue des Noyers

☎ 06 76 22 95 19

Pédicure - Podologue

Isabelle REMBAUD

29 Rue des Frères Payraudeau

☎ 06 03 88 66 72

Pharmacie

34 Rue des Frères Payraudeau

☎ 02 51 05 70 05

Service d'Aide à Domicile (ADMR)

Espace Loisirs des Grands Maisons

☎ 02 51 05 79 33



Transports



Espaces covoiturage

Le covoiturage permet aux personnes qui font les mêmes trajets de partager la même voiture, afin de diviser les frais d'essence, de péage, d'entretien du véhicule, d'assurance du véhicule, etc... En mutualisant l'utilisation de son véhicule, on réduit les frais. De plus, on fait un geste pour l'environnement, en limitant la pollution.

Il existe aujourd'hui deux espaces de covoiturage sur la commune :

- Espace covoiturage de la gare
- Espace covoiturage près du cimetière

Réseau Bus Impulsyon

La ligne directe La Chaize-le-Vicomte / La Roche-sur-Yon est la ligne 13.

Les bus de l'agglomération de La Roche-sur-Yon sont gratuits pour tout le monde les samedis.

Ce dispositif de gratuité est également élargi aux jours de pics de pollution pour limiter les émissions polluantes liées à l'utilisation de la voiture individuelle.

Les horaires sont consultables directement sur le site Internet d'Impulsyon.

Lignes de car

Desserte des écoles primaires de La Chaize-le-Vicomte
Groupement Familles Rurales des Structures
Transport Scolaire du Pays Yonnais :
groupementtsyonnais@famillesrurales85.org

☎ 02.51.05.98.67 / 06.01.21.19.64

📍 54, rue René Goscinny - 85000 La Roche-sur-Yon

Les élèves domiciliés sur l'agglomération et scolarisés dans un établissement du territoire peuvent s'inscrire pour bénéficier du transport scolaire.

☎ 02 72 78 10 88 🌐 aleop.paysdelaloire.fr/vendee

Desserte La Chaize-le-Vicomte/La Roche-sur-Yon
SOVETOURS - Ligne 120

☎ 02 51 62 31 66 📧 sovetours@sovetours.fr

Train

Ligne TER 14 La Roche-sur-Yon - Bressuire

Plusieurs trains au départ de La Chaize-le-Vicomte s'arrêtent à :

- Fougeré
- Bournezeau
- Chantonnay
- La Roche-sur-Yon
- Pouzauges
- Cerizay
- Bressuire
- Thouars
- Montreuil-Bellay
- Langeais
- Saumur
- Tours

Retrouvez les horaires des trains :

SNCF TER Pays de la Loire - www.ter.sncf.com

Vie culturelle

Bibliothèque

La bibliothèque est située derrière la mairie, Espace des Grand'Maisons.

L'inscription est gratuite. Pour chaque abonné, la carte délivrée est valable pour toutes les médiathèques de l'agglomération yonnaise.

Chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 5 livres pour une durée de 3 semaines.

La bibliothèque propose près de 4 000 ouvrages : romans en tous genres, albums pour enfants, contes avec ou sans CD, BD adultes et jeunes, documentaires, livres en grands caractères pour un confort de lecture.

Contact

📧 bibliothequelachaize@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mercredi 15h - 17h30

Jeudi 17h - 18h30

Samedi 10h - 12h



Musée ornithologique Charles Payraudeau

Exposition permanente d'oiseaux naturalisés issus de la collection de Charles Payraudeau, naturaliste français (1798-1865).

À deux pas de l'église, visitez l'étonnante collection du zoologiste Charles Payraudeau composée de plus de 1 200 oiseaux naturalisés de l'Ouest paléarctique et 800 oiseaux naturalisés originaires de l'hémisphère Sud (Afrique équatoriale, Amérique du Sud, Australie, etc.). En 1868, La Chaize-le-Vicomte a reçu sous forme d'un legs quelques 2 000 oiseaux naturalisés, 71 mollusques marins et terrestres et plus de 400 spécimens qui sont présentés au public. Combien en reconnaissez-vous ?

Charles Payraudeau fut le premier zoologiste qui dressa l'inventaire de l'île de Corse en 1824 et 1825. Cette expédition lui valut la découverte de deux nouvelles espèces d'oiseaux : le Goéland d'Audouin et le Cormoran huppé de Desmarest, ainsi que celle de 71 espèces nouvelles parmi les mollusques marins et terrestres (32 espèces aujourd'hui valides).

La visite du Musée s'effectue soit par audio-guide (30 minutes environ, langue française, sans surcoût mais contre le dépôt d'une pièce d'identité), soit à l'aide d'une «fiche parcours» détaillant la collection.

Attention, le Musée se situant à l'étage, il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Horaires d'ouverture :

Toute l'année, du lundi au vendredi :
9h à 12h et de 14h à 16h30.

Infos pratiques

☎ 02 51 05 70 21

€ Adulte - 3 € (l'entrée est gratuite jusqu'à 18 ans).

Le paiement est accepté par chèque bancaire ou numéraire.

8 personnes maximum par visite



Equipements sportifs

La commune de La Chaize-le-Vicomte dispose de 16 équipements sportifs :

- 3 courts de tennis dont 2 en intérieur
- 1 salle multisports (salle Epaud)
- 1 salle ou terrain spécialisé (complexe Cyril Dumoulin)
- 3 terrains de grands jeux et foot
- 7 divers équipements Sports de nature
- 1 City Stade

A La Chaize-le-Vicomte, on peut pratiquer les activités sportives suivantes : danse, jeu de volant, musculation, judo, jujitsu, taïso, activités de forme et de santé, expression gymnique, handball, cyclotourisme, tennis, football, basket, badminton, école de cirque, équitation, pétanque et palets.

Engagement autour du handicap à travers le complexe sportif Cyril Dumoulin

La commune dispose d'une salle aux contours innovants de 45 m sur 26 m pouvant accueillir jusqu'à 300 spectateurs. Le complexe est équipé pour le sport adapté, à l'image du sportif Cyril Dumoulin, engagé particulièrement dans le handisport.

Les plans ont été conçus avec des personnes porteuses de handicap, en tenant compte des contraintes liées notamment à la circulation des fauteuils.

La salle d'une hauteur de 11,36 m couvre 1 946,30 m² sur un terrain de 52 356 m².

Des équipements sportifs intégrés

Tous nos équipements sportifs sont intégrés dans un cadre verdoyant et arboré.

La commune dispose de trois terrains engazonnés pour le foot, d'un city stade, de deux salles de sports, sans oublier une aire de jeux pour enfants.

La Vallée verte abrite un parcours santé où chacun peut s'adonner à la marche, à la course, au vélo...

16 équipements sportifs



Piscines à proximité

Il n'y a pas de piscine à La Chaize-le-Vicomte. Cependant, on peut trouver des lieux pour la pratique de la baignade et de la natation à proximité :

- A Saint-Florent-des-Bois, Piscine Intercommunale à 8 km
- A La Roche-sur-Yon, Complexe Arago à 12 km



Salle du Moulin Rouge

Deux salles sont disponibles à la location aux particuliers et aux associations vicomtaises ou non vicomtaises, à la salle du Moulin Rouge :

- La grande salle 542 places (configuration assise)
- La petite salle 120 places (configuration debout)

Afin d'organisation au mieux les mises à disposition des salles du Moulin Rouge, chaque utilisateur doit prendre contact avec le numéro figurant sur le contrat trois semaines avant l'événement, pour fixer la visite des lieux et/ou préparer le matériel correspondant.

Vous pouvez vous adresser directement en mairie pour recevoir le contrat ainsi que le règlement intérieur des salles.

Plus d'informations sur la salle du Moulin Rouge :

Patricia SIBEL
☎ 02 51 05 87 83

Pour toute autre réservation de salle associative, merci de bien vouloir contacter le guichet unique associatif.

GUICHET UNIQUE ASSOCIATIF
☎ 02 51 05 87 84

**2 salles
des fêtes**



Enfance et jeunesse

La population de La Chaize-le-Vicomte est relativement jeune et dispose de deux écoles, maternelles et élémentaires qui accueillent plus de 500 enfants, un restaurant scolaire, des structures d'accueil de loisirs... Il y fait bon grandir.

Ecoles

La Chaize-le-Vicomte dispose de deux écoles.

L'école Pierre Perret

<http://passerelle2.ac-nantes.fr/ecolepierreperret85/>

L'école primaire Pierre Perret comprend deux parties, une maternelle et une élémentaire, chacune disposant de deux cours de récréation. La partie maternelle est composée de 4 classes, d'une bibliothèque, d'une salle de motricité, d'une salle supplémentaire et d'une tisanerie/infirmerie.

La partie élémentaire, structurée autour d'un hall et d'un escalier central, comprend 6 classes dites numériques (tableaux numériques et ordinateurs portables pour les élèves), d'une bibliothèque et d'une tisanerie/infirmerie.

Les élèves utilisent la salle de sport se trouvant à côté de l'école.

Horaires scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h - 12h et 13h30 - 16h30

L'école Saint Joseph

<http://lachaizelevicomte-stjoseph.fr/>

L'école privée Saint Joseph compte 9 classes. Elle est sous contrat d'association avec l'Etat.

Horaires scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h - 12h15 et 13h45 - 16h45
Les portes de l'école ouvrent à 8h45.

2 écoles

Accueil maternelle : dans la classe à partir de 8h50, dans les salles de sieste pour les PS et MS de 13h20 à 13h30 et dans la cour pour les GS de 13h20 à 13h30.

Accueil élémentaire : dans la cour à partir de 8h50 et 13h20.

Activités Pédagogiques Complémentaires de 16h30 à 17h30 le lundi soir et le mardi soir.

Possibilité de garderie «Les enfants d'abord» : de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h45.

Inscriptions

Se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

Inscriptions possibles à tout moment de l'année. Les rentrées peuvent se faire en cours d'année.

Garderie du groupe scolaire Saint Joseph :

de 7h30 à 8h45 et de 17h à 18h30
L'association gère l'accueil périscolaire de l'école privée.

Les enfants peuvent y prendre le petit déjeuner le matin avant 8h et le goûter à 17h.

Inscriptions

Le chef d'établissement se tient à votre disposition pour vous présenter l'établissement et son projet.

Restaurant scolaire

Chaque jour près de 500 enfants mangent au restaurant scolaire.

Les repas sont confectionnés sur place, en interne, par la société API Restauration. La surveillance est assurée par le personnel municipal.

Les élèves de maternelle sont servis à table et les classes élémentaires bénéficient d'un self par vagues successives, entre 12h00 et 13h00.



Garderie « Les Enfants d'Abord »

L'association Les Enfants d'Abord gère l'accueil périscolaire du groupe scolaire public Pierre Perret.

Vous pouvez inscrire votre enfant à la garderie en téléchargeant le dossier d'inscription à la demande.

Contact

☎ 02 51 42 93 35

Centre de loisirs « Arc en Ciel »

L'Association Arc en ciel Vicomtais gère le service d'un accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs a pour vocation de permettre aux enfants de passer des vacances récréatives et axées sur les découvertes (manuelles, artistiques, culturelles, sportives...) individuelles et collectives.

Le personnel qualifié veille au bien-être, à la sécurité, au rythme de vie et à l'éveil de l'enfant, ainsi qu'à son autonomie et au respect des personnes et des biens.

L'accueil de loisirs est ouvert pour tous les enfants de 3 à 12 ans, de 7h15 à 18h45 tous les mercredis, toutes les petites vacances (sauf celles de Noël) ainsi que 5 semaines en été (le mois de juillet et la dernière semaine en août avant la rentrée).

☎ 02 51 62 32 66

🌐 www.arcencielvicomtais.fr

Accueil jeunes 11-17 ans

Dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, et pour donner suite au constat d'une demande croissante exprimée par les familles, la municipalité et l'association Arc

en Ciel Vicomtais ont souhaité développer et promouvoir les initiatives envers les adolescents. Depuis juillet 2022, dans cette dynamique, un «Accueil de loisirs Jeunes» animé pour les 11-17 ans a été créé, situé à l'espace des Grands-Maisons.

Cet Accueil de loisirs Jeunes a pour but de proposer aux jeunes vicomtais âgés de 11 à 17 ans, un lieu d'animations et d'expression, mis à leur disposition où ils peuvent se retrouver, accompagnés par une équipe d'animation. Favorisant l'autonomie, ce lieu permet d'initier et accompagner les jeunes dans l'émergence de projets en commun.

Le Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu gratuit d'informations sur la petite enfance. Les éducatrices y conseillent et accompagnent les parents et les assistant(e)s maternel(le)s.

Contact

La Roche-sur-Yon Agglomération
Impasse des Lutins - Multi-accueil Abricadabra
85310 La Chaize-le-Vicomte

☎ 02 51 62 93 56

@ ramestyonnais@larochesuryon.fr

🌐 www.larochesuryonagglomeration.fr

Opération Argent de poche

Pour les jeunes de 16 ou 17 ans qui habitent La Chaize-le-Vicomte, la commune propose de profiter de leurs vacances pour se faire de l'argent de poche en améliorant le cadre de vie de la commune (entretien, plantations, nettoyage des locaux, petits travaux...)

1/2 journée par mission encadrée par du personnel communal ou des élus (3h30 de travail dont 30' de pause)

15 € par mission

Retrait du dossier d'inscription auprès de l'accueil de la mairie.

Contact

Mme Karen PRIOUL

☎ 02 51 05 87 87 / 06 35 50 61 02

@ animation.jeunesse@lachaizelevicomte.com

Multi-Accueil Abricadabra

Les structures collectives sont des espaces de vie, spécialement conçues pour le bien-être et l'éveil de l'enfant. Il y est accueilli à partir de 2 mois et demi jusqu'à son entrée à l'école maternelle.

Chaque structure est équipée de mobilier et de matériel éducatif spécialement adaptés aux besoins des jeunes enfants et répondant aux exigences de sécurité.

Pour respecter au mieux le besoin des familles, ces établissements répondent chacun à plusieurs types d'accueil, régulier, occasionnel ou d'urgence.

Rue des Écoliers

85310 La Chaize-le-Vicomte

26 places

Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h

Guichet unique à La Roche-sur-Yon :

☎ 02 51 47 48 66

Loisirs et vie associative

La population vit au rythme des animations organisées par plus de 60 associations soutenues par la municipalité pour proposer des activités multiples : sportives, de loisirs, culturelles...

Notre commune bénéficie d'un tissu associatif fort et dense. Les associations font bouger la vie locale. Pour connaître leurs projets et leurs manifestations, les informations sont accessibles sur le site Internet :

 www.lachaizelevicomte.fr

Chaque année, au début du mois de septembre, la commune organise un Forum des Associations, une occasion idéale pour découvrir la richesse des activités locales et rencontrer les acteurs associatifs de notre territoire.

Des manifestations variées jalonnent le calendrier annuel, telles que les fêtes d'associations, le marché le samedi matin, les compétitions sportives, et les événements culturels comme les concerts ou soirées. Chacun peut ainsi participer à la vie collective et y trouver son compte.

Le Cirque à La Chaize-le-Vicomte

Le 8 octobre 2009 est née la première Ecole de Cirque sous chapiteau du département de la Vendée. L'Ecole de Cirque Micheletty permet aux petits et aux grands de découvrir et apprécier les arts du Cirque.

Jonglerie, équilibre, aérien, acrobatie et tant d'autres choses sont proposées par des artistes professionnels diplômés tout au long de l'année.

Un engagement fort pour la culture et le sport

La municipalité œuvre activement pour soutenir et promouvoir l'accès à la culture et au sport pour tous, quel que soit l'âge. Grâce à ce soutien, de nombreux projets voient le jour et enrichissent le quotidien des habitants. Qu'il s'agisse de la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle, chaque habitant peut trouver sa place et contribuer au bien-être collectif.



60 associations



Dynamisme du commerce de proximité

La municipalité a créé en 1977 une zone artisanale et commerciale dans le secteur de La Folie. Elle compte actuellement près de 250 entreprises.

La zone industrielle de La Folie est très étendue et entourée de terres agricoles. Ce territoire économique bénéficie d'une diversité d'entreprises : des PME de 2 à 5 salariés ou entre 10 et 20 salariés, 2 industries agroalimentaire, 1 industrie dans le domaine modulaire et une coopérative artisanale.

Dans un souci environnemental, la nature n'est jamais loin de cette zone industrielle :

- d'abord par les terres agricoles cultivées qui l'entourent.
- par la gestion des parcelles et espaces non utilisées par les agriculteurs eux-mêmes.
- par les différents parterres (jachère fleurie) qui longent la rue principale.
- une entreprise a également initié l'éco-pâturage et la mise en place de ruches.
- une animation « plantation d'arbres fruitiers » a également été mise en place.

Notre territoire est dynamique grâce à toutes les entreprises, toutes les associations et tous les artisans et commerçants qui le font vivre. Sans oublier nos agriculteurs, premiers protecteurs de la richesse environnementale de la commune.

Comptant plus de 30 exploitations agricoles, notre commune dispose d'une agriculture diversifiée (élevage bovins, laitiers, volailles, maraîchage, céréales, ...).

Le marché hebdomadaire

Tous les samedis matins, la place Saint-Jean prend vie grâce à son marché. Vous y retrouverez un maraîcher et un ostréiculteur (certains mois de l'année) présents chaque semaine, ainsi que d'autres producteurs selon les saisons : miel, produits laitiers, pigeons, et bien d'autres délices.

Ce rendez-vous incontournable est l'occasion idéale de découvrir des produits frais et de qualité tout en soutenant les artisans de notre région.



250 entreprises



Le marché de Noël

Chaque premier dimanche de décembre, l'Union des commerçants Vicomtais, en collaboration avec la commune, vous invite à vivre la féerie de Noël sur la place Saint-Jean lors du traditionnel marché de Noël. Cet événement incontournable rassemble de nombreux visiteurs, venus découvrir une multitude d'exposants, d'associations locales et d'animations festives. La magie des fêtes se prolonge jusqu'à la tombée de la nuit, avec la célèbre balade aux lampions, offrant aux promeneurs un moment enchanteur au cœur de notre village. Un rendez-vous convivial qui marque le début des festivités de fin d'année !

Patrimoine historique

Dotée d'une église magnifique du XIe siècle, La Chaize-le-Vicomte est une commune dont les traces historiques sont d'importance.

L'église et son échauguette (petite tour de guet médiévale habituellement observée sur les châteaux forts), avec son beau volume et son portail en granit rose sont particulièrement remarquables. On peut également découvrir les restes de remparts du château des vicomtes de Thouars, la très belle maison Place Saint Jean, et quelques belles demeures de caractère.

On n'oubliera pas le beau lavoir rénové qui rappelle un passé plus récent. D'autres traces de l'histoire moins monumentales sont intéressantes à chercher et à comprendre dans les rues du bourg. Pour les observer, l'association APV (Arts et Patrimoine Vicomtais) propose des visites guidées de l'église au cours de l'été, commentées par un historien de l'association.

On peut aussi participer à des balades contées, le plus souvent au mois d'août. Lors de ces déambulations dans le bourg, on écoute les histoires de la commune, quelques chansons ou morceaux de musique. On peut aussi se costumer façon Moyen-Âge.

En savoir plus

L'histoire de La Chaize-le-Vicomte est liée aux vicomtes de Thouars qui y possédaient des terres.

Au XIe siècle, Aimery IV y fait construire un château, un prieuré avec l'église Saint-Nicolas. Du prieuré, il ne reste rien aujourd'hui ; du château, seules se dressent encore les remparts. L'église a subi de nombreux dommages au cours des siècles.

Il faut flâner dans le vieux bourg pour découvrir des rues très typiques et de remarquables demeures datant du XVe au XIXe siècle.

La commune compte deux monuments historiques :

- Le logis de Saint-Mars, édifié au XVIe siècle, inscrit par arrêté du 1er décembre 1993.
- L'église Saint-Nicolas



Le logis de Saint-Mars

Situé près de l'ancienne route nationale, créée par Napoléon, devenue depuis une 2 x 2 voies départementale, le logis de Saint-Mars tient une place particulière puisqu'il a été la dernière demeure des Payraudeau.

Son histoire est cependant bien plus ancienne. Les premiers textes qui mentionnent ce logis le font remonter, au moins, au XIV^e siècle, époque où les Gaultier étaient seigneurs de Saint-Mars et d'autres domaines comme La Guyonnière et La Ruffinière.

Le logis tel qu'il apparaît aujourd'hui remonte au XVI^e et était alors propriété des Gaultreau. C'est un corps de bâtiment allongé, avec, du côté de la façade nord, de hauts murs formant une cour carrée. À chaque angle, se dresse une tour au toit conique et un grand porche permet d'y accéder. Sur la façade sud, les murs encadrent un grand jardin dont l'ouverture descend par des marches vers un plan d'eau et la rivière La Riallée.

Après divers héritages et ventes, c'est Henri-Calixte Le bœuf qui est seigneur de Saint-Mars au moment de la Révolution. Il émigre et ses biens sont confisqués. Vendu comme « biens nationaux », Saint-Mars est racheté par la sœur d'Henri-Calixte et revendu à Marc-François Payraudeau.

Celui-ci ancien fermier à La Réorthie, devenu juge de paix, avait racheté l'ancienne cure de Saint-Nicolas de La Chaize, située à l'emplacement de l'actuelle mairie. Le logis de Saint-Mars devient alors la résidence des Payraudeau et surtout des deux enfants les plus célèbres, le docteur Auguste Payraudeau (1795-1768) et le naturaliste Charles Payraudeau (1798-1765), le créateur de la collection d'oiseaux devenue musée ornithologique, musée de France. Les frères Payraudeau, à leur mort, lèguent leurs biens à la commune de La Chaize.



2

monuments historiques

Propriété de la commune, pendant la guerre de 1870, le logis de Saint-Mars est transformé en hôpital et accueille des blessés. Un temps laissé à l'abandon, il devient logement pour un fermier. En 1979, racheté par la famille De Fontaines, après une vente « à la bougie », il est restauré et les deux tours retrouvent leurs couvertures coniques. Il est classé à l'inventaire des monuments historiques, depuis 1993 et est toujours habité.

Pour visiter, l'extérieur seulement, prendre l'ancienne route nationale devenue rue de l'Empereur, qui longe la 2 x 2 voies et l'allée qui mène au logis de Saint-Mars.

L'église Saint-Nicolas

L'église a été classée monument historique en 1908. Le chœur et le clocher se sont effondrés au XVI^e siècle. Il ne reste aujourd'hui que la nef et la croisée du transept. C'est un édifice aux proportions exceptionnelles comportant une vaste nef à cinq travées, avec une élévation à deux niveaux, éclairés par une grande baie et des vitraux collatéraux.

Fief des vicomtes de Thouars, La Chaize-le-Vicomte s'est développée à partir du XI^e siècle autour du château seigneurial et de l'église Saint-Nicolas.

L'évêque de Poitiers la consacre en 1099, en présence du puissant duc d'Aquitaine Guillaume IX le Troubadour, grand-père de la future Aliénor d'Aquitaine. C'est d'ailleurs dans l'église Saint-Nicolas que le duc décida de partir en croisade pour la Terre Sainte.

Joyau architectural, cette imposante église romane en granit était, à l'époque, la plus considérable du Poitou.

C'est également un lieu riche d'une histoire conséquente et parfois même surprenante ! Grâce à ses proportions exceptionnelles et sa vaste nef à cinq travées, l'église tient une place à part dans l'art roman du Poitou.

Démarrés à l'été 2017, les travaux de l'église Saint-Nicolas de La Chaize-le-Vicomte ont permis de rénover le bâtiment qui a subi de nombreux outrages au cours du temps. Cela fut notamment le cas pendant les guerres de Religion. L'église a été pillée par une bande armée de huguenots et brûlée, provoquant l'effondrement d'une partie de l'édifice.



Autres lieux et monuments historiques

Les Basses Prisons

Les « Basses Prisons » sont les restes des remparts du château des Vicomtes de Thouars, fondateurs de la cité. La Place du Champ de Foire correspondait à la Basse-Cour du Château. Elle est entourée de maisons remarquables.

Les remparts des Basses Prisons sont les restes du Château des Vicomtes. Ils sont formés de murs reliant trois tours engagées, deux en fer à cheval, la 3ème plus imposante en angle. Les parties défensives, créneaux, mâchicoulis, qui les surmontaient ont été détruites au XVIIe siècle pendant la Fronde. Au pied des remparts, un espace vert, lieu de pique-nique, occupe les anciennes douves.

Des Basses Prisons, on rejoint le Champ de Foire, ainsi dénommé car des foires s'y tenaient jusque dans les années 70. La disparition des Halles, actuelle Place Saint-Jean, leur porta un coup fatal. Des maisons remarquables entourent cette place.

La maison dite du «Bonnet Rouge» de 1537, de style gothique flamboyant, avec de superbes moulures encadrent portes et fenêtres, et en angle, une tête sculptée. La maison « Jeanneton » de 1825 est construite à l'emplacement de l'église Saint-Jean, détruite après la Révolution. Elle possède une toiture carénée à l'Impérial (Coque de navire inversée).

Le vieux lavoir

Construit et mis en service en 1874, il est formé d'un vaste préau en forme de U, couvert de tuiles, ouvert au sud et encadrant un bassin rectangulaire d'environ 9m sur 15m. La partie nord compte 5 travées ; les parties latérales, Est et Ouest, chacune trois travées. La couverture de tuiles déborde en auvent sur le bassin, protégeant les laveuses. La partie Ouest, en partie démolie pour élargir la route, ne comporte plus que 3 travées.

Ce lavoir, qui a été utilisé jusque dans les années 70, détrôné ensuite par les machines à laver, pouvait accueillir une vingtaine de «laveuses» (2 par travée). C'était souvent des «professionnelles» de la lessive, qui allaient de maison en maison pour laver le linge, un travail pénible, surtout l'hiver.

Le bassin est alimenté par le ruisseau Le Lignageau. La source principale, dite de l'Aumônerie, serait douée de propriétés médicinales. Cette source ne tarit jamais, même dans les plus grandes sécheresses, comme en 1976. Ce qui explique l'emplacement du lavoir.





Cadre de vie et environnement

L'arbre au cœur de la cité

L'arbre est un élément essentiel de notre environnement. Notre commune met un point d'honneur à préserver les arbres majeurs de son territoire, notamment pour l'intégration des nouveaux quartiers, conservant ainsi son identité rurale.

Un urbanisme futur préservant cette identité

Afin de limiter ses emprises foncières, la commune de La Chaize-le-Vicomte fut la première commune à signer une convention avec la Chambre d'agriculture l'imposant à compenser chaque hectare pris.

Continuité de cette collaboration, la commune a conçu la ZAC le Redoux, concentrant l'urbanisme futur pour les trente années à venir. Regroupant près de 700 logements, cet urbanisme futur veut toutefois préserver les coulées vertes et zones humides afin de conserver l'identité paysagère de la commune. L'habitat s'y veut également innovant pour diminuer l'empreinte carbone de ces futures habitations.

Une commune à l'échelle du piéton

En prenant en compte l'urbanisation future, la commune se traverse en 40 minutes à pied des points extrêmes de la commune.

Une nature respectée

Un Conseil municipal Enfants engagé

Créé durant l'année scolaire 2002 - 2003, le Conseil Municipal des Enfants considère l'enfant comme acteur de la cité et contribue ainsi à sa formation de citoyen. Il est constitué de 16 enfants venus des deux écoles et composé de trois commissions. L'une d'entre elles traite spécifiquement de l'environnement et du cadre de vie.

Projets portés et réalisés par les enfants au fil des années :

- Une maison à insectes
- Le point central de la Vendée (circuit touristique, embellissement et aménagement de l'espace)
- La création et le prolongement de pistes cyclables
- La création d'un skate parc
- L'organisation de matinées de nettoyage de la commune « pour une commune propre »
- La création de bornes pour les excréments pour chiens

Perspectives pour 2022 - 2023 :

- Organisation d'une soirée jeux, réflexion sur l'aménagement du city stade et skate-park
- Confection de décorations de Noël auprès des retraités, tournée des histoires, animation à la maison de retraite
- Nettoyage de la commune, renouvellement du projet « Le verger des naissances » où chaque naissance sera symbolisée par un arbre fruitier, réflexion sur le sentier des randonnées



5 sentiers de randonnées

Sentiers de randonnées et liaisons douces

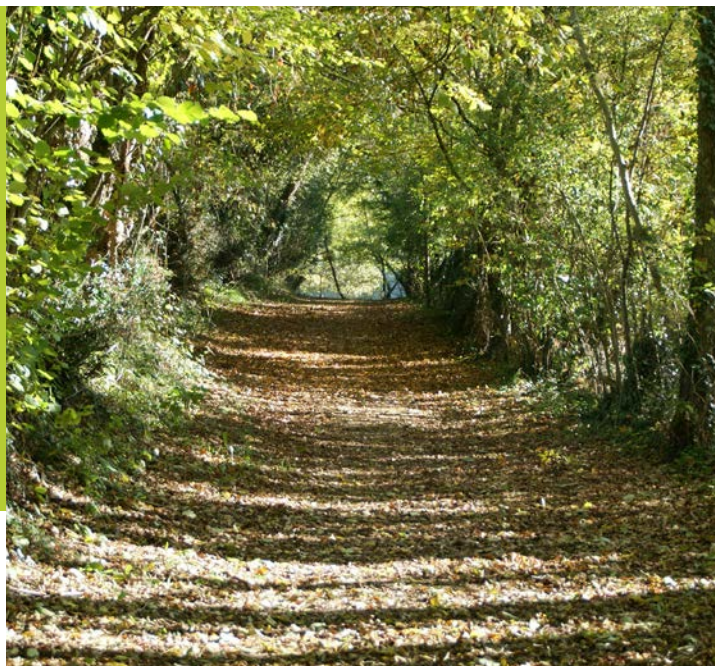
Le long des haies champêtres, dans les vallons au bord de l'eau ou dans les nouveaux quartiers, la commune est traversée par un maillage dense de sentiers de randonnées et de liaisons douces.

5 sentiers balisés, présentés dans un guide disponible à l'accueil de la mairie, quadrillent la commune.

L'ensemble des sentiers est balisé par un groupe de bénévoles communal. Ils assurent la signalétique et veillent au bon entretien de nos chemins, accompagnés des services techniques communaux. L'ensemble des baliseurs ont été formé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP).

Chaque sentier et circuit possède son propre QR Code et chaque sentier communal est identifié par un code couleur :

- Quatre sentiers pédestres
- Un sentier Cyclotouriste
- Une boucle en Pays Yonnais de 80km traverse la commune du Nord au Sud, sur 20km, par le sentier «Sur les traces de la Loutre». Il s'agit d'un sentier GR Pays
- Trois circuits pédestres, non balisés permettent de découvrir notre histoire et cheminent dans notre centre Bourg



Patrimoine végétal

La Chaize-le-Vicomte, c'est :

- 124 975 m² d'espaces verts
- 111 475 m² de pelouses dans les lotissements
- 13 500 m² pour les terrains de foot

Une diversité végétale

Les sentiers de liaisons sont aménagés de haies bocagères contenant des érables, des noisetiers ou encore des charmes.

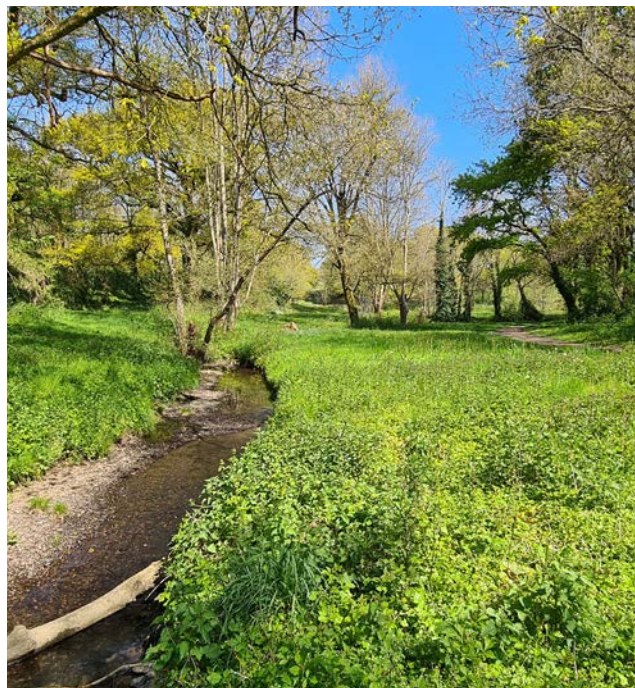
Diverses variétés d'arbres ornent la commune.

- Devant la Mairie : tilleuls et érables
- A la salle des fêtes : des cerisiers, ce qui permet d'avoir un beau cadre pour les photos de mariage
- Rue de La Gare : des lagerstroemias
- Place Saint-Jean : Des magnolias au printemps
- Des glycines et des clématites sont plantées pour égayer les bâtiments publics
- Dans le bourg et les lotissements sont plantés des abélias, des photinias, des forthysias ou bien des choysias

Les espaces engazonnés de la commune sont tondus en mulching tous les quinze jours. Une jachère fleurie est mise en place sur une parcelle de 500m² ainsi qu'un hôtel à insectes afin d'attirer ces derniers.

Des couvre sols de lierre sont mis dans des massifs.

Le restaurant scolaire dispose d'une toiture végétalisée, faite de sédum et un talus végétalisé par du lierre se trouve à proximité.



Fleurissement

Nos massifs du bourg sont composés de vivaces et de fleurs annuelles qui proviennent de nos producteurs locaux. Les vivaces permettent d'égayer les massifs toute l'année.

Les fleurs annuelles sont choisies par les agents des espaces-verts, un thème couleur est choisi chaque année.

Nous avons un massif à thèmes qui se situe près de la mairie. Le thème change en fonction des saisons et des manifestations (halloween, octobre rose, Noël, etc...).

L'eau comme trait d'union

La commune de La Chaize-le-Vicomte est à la confluence de deux cours d'eau : le Marillet, prenant sa source en forêt de la Chaize et un ruisseau, le Lignageau autour desquels deux paroisses se sont organisées et ont fusionnées.

Au cours des siècles, la vie des Hommes s'est organisée au fil de l'eau, dessinant le visage de notre commune, sillonnée de vallons ; entourant de douves le château des Vicomtes de Thouars au centre du vieux bourg ou creusant une vallée encaissée entre deux coteaux jusqu'au village des Noyers.

La vallée verte du Marillet

Au fil de l'eau, sur deux kilomètres coule une Vallée verte, aménagée par la commune, véritable lieu de promenade et de randonnée.

Les haies bocagères, les arbres et les plans d'eau agrémentent le parcours très fréquenté, souvent en famille, par les promeneurs et les randonneurs.

Le sentier suit l'ancien brief qui amenait l'eau au Moulin de Ricordeau dont quelques restes peuvent être aperçus au détour de la Vallée.

Notre Vallée Verte d'une superficie de 7 hectares n'est pas un jardin public mais un espace naturel sauvage. Ce milieu humide est aménagé et entretenu avec modération pour que la flore et la faune conservent leur équilibre naturel. Trois entrées équipées de parking permettent d'accéder à ce lieu d'excursion et de détente :

- au nord par l'Eglise,
- à l'est par le chemin du Châtenay
- et au sud par la route qui mène au village des Noyers.

Le sentier qui longe la rive droite puis la rive gauche du ruisseau « le Marillet » s'étend du nord au sud sur 1, 8 km et se parcourt en deux heures de marche.

Sur le site, cinq lieux sont équipés de tables pour le pique-nique et quatre passerelles permettent de franchir le ruisseau tout au long du circuit. Enfin, les petits étangs sont communaux et l'on peut y pêcher librement.

Une vallée, réserve de biodiversité, entièrement accessible

Particulièrement sensible à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la commune a aménagé un circuit rythmé de ponts et de balustrades pour permettre à chacun de profiter de ce poumon vert, où la faune et la flore se plaisent.

La Vallée Verte est un espace naturel et n'est pas un jardin public. Les herbes y poussent et la biodiversité s'y développe. Durant vos promenades, vous pourrez croiser des petites bêtes que nous vous prions de bien vouloir respecter.

L'aménagement paysager de la Vallée verte en espace public a débuté dès 1994. En 1999, un parcours de santé, des tables, bancs et poubelles ont été installés pour rendre accessible cet espace naturel. La vallée verte est alors devenue un lieu de promenade. En 2005, sous l'impulsion du Conseil municipal des enfants, la Vallée devient un refuge LPO excellence, jardin d'oiseaux.

L'étang communal

Depuis 2010, la commune est propriétaire d'un étang d'une surface d'eau de 1784 m². Dans un cadre paisible et accessible, l'étang communal permet aux amoureux de la pêche de pratiquer leur passion, l'étang étant doté d'une pêcherie.

Géré par l'association « La Gaule Vicomtaise » avec plus de 70 pêcheurs adhérents, l'étang est un véritable lieu de convivialité et d'échanges entre les générations. Il n'est pas rare de voir papy y emmener ses petits-enfants.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, il comporte un ponton permettant aux personnes en fauteuil roulant de pêcher.



Une première Fleur pour la commune

Le 29 novembre 2022, La Chaize-le-Vicomte a décroché sa première Fleur au label des Villes et Villages Fleuris.

Avec l'obtention de ce label, c'est la démarche de développement durable, d'entretien différencié des espaces et de préservation du cadre de vie, initiée depuis quelques années par la commune qui est récompensée. Cimetière enherbé, protection d'arbres remarquables, intégration paysagère des nouveaux équipements, transition énergétique des bâtiments et de la flotte des véhicules, mise en valeur du patrimoine historique... Une démarche globale qui démontre qu'il fait bon vivre à La Chaize.

C'est aussi un vrai travail d'équipe entre élus et agents des services techniques, qui se retrouve aujourd'hui félicité et encouragé.



Mairie

La Chaize-le-Vicomte

4 rue des Noyers

85130 LA CHAIZE-LE-VICOMTE

 02 51 05 70 21

 mairie@lachaizelevicomte.com

 www.lachaizelevicomte.fr

Suivez nous sur les réseaux sociaux !  